

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2019

Canton de

CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **21 OCT. 2019**

COMMUNE

DE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 8 octobre 2019

CALUIRE & CUIRE

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2019-67

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. TOLLET

OBJET

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à Mme LACROIX), Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme CRESPIY), Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (à partir du N° 2019-66), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2019-74 inclus), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2019-68 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. THEVENOT), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à Mme ROUCHON), Mme ROQUES (par proc. à M. JOUBERT), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. de LESTANG (par proc. à Mme BASDEREFF), Mme PEPIN-GAUDIN (par proc. à M. PETIT)

GRANDE
CONCERTATION III -
EXPERIMENTATION D'UN
BUDGET PARTICIPATIF

Etaient absents : Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : M. LE MAIRE

L'édition 2019 des Entretiens Caluire et Cuire Jean Moulin avait pour thème la Citoyenneté. Le discours inaugural de cette manifestation a d'ailleurs introduit la prochaine Grande Concertation, relative à la Citoyenneté, qui sera portée par la Municipalité, en cette fin d'année 2019.

Parmi les sujets envisagés dans cette Grande Concertation figurent les thèmes suivants :

- la Citoyenneté participative
- la Citoyenneté et la Sécurité

Les budgets participatifs comptent parmi les outils qui permettent aux citoyens de s'exprimer directement sur les choix d'investissement de proximité. Le budget participatif consiste donc à favoriser l'expression des habitants volontaires aux discussions et aux décisions concernant l'allocation du budget communal.

Les premiers budgets participatifs ont vu le jour, en France, dès 2014. On dénombre ainsi une cinquantaine de communes qui ont opté pour un budget participatif en 2018. Seules quatre communes de 20 000 à 50 000 habitants se sont lancées dans cette expérimentation. La Ville de Caluire et Cuire fera donc partie des Villes pilotes dans ce domaine.

Le budget moyen consacré aux budgets participatifs est de 5 € par habitant et par an, tout type de collectivité confondu.

La Municipalité souhaite ainsi, dans le cadre de la Grande Concertation III, expérimenter cet outil de démocratie participative.

C'est ainsi que la première conférence et les premiers ateliers qui se dérouleront fin novembre 2019 seront l'occasion d'approcher la mise en place d'un budget participatif, sur un projet d'investissement, à Caluire et Cuire.

Le projet identifié, dans le cadre de cette première expérimentation, est l'aménagement d'un parc paysager en plein quartier du Vernay, d'une surface de 1 500 m².

Ce projet sera soumis aux participants et ceux-ci auront à se prononcer sur les aménagements de ce site, qui leur semblent le mieux à même de correspondre à leurs attentes pour leur cadre de vie de Caluire et Cuire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

- SE PRONONCE

en faveur de l'expérimentation du budget participatif dans le cadre de la Grande Concertation III.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 21 OCT. 2019
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE

Philippe COCHET

